

Ouverture prochaine du ciel ?



Copyright : Présidence de la République de Madagascar

Ouverture de Nosy Be le 1er octobre, et Sainte-Marie ?



Andry RAJOELINA officialise l'ouverture du tourisme à Nosy Be à compter du 1er octobre. De nombreuses mesures accompagnent cette décision, notamment la réalisation de tests PCR pour toute personne qui arrive à Nosy Be : un test sera obligatoire à l'arrivée, un billet retour sera requis, aucune sortie en dehors de Nosy Be ne sera autorisée pour l'instant. L'état mettra en place un tunnel de désinfection à l'aéroport.

Par ailleurs, des protocoles sanitaires ont été élaborés par le Ministère des Transports, du Tourisme et de la Météorologie, en partenariat avec l'Office National du Tourisme de Madagascar (ONTM) et la Confédération du Tourisme de Madagascar (CTM). Une série de spots éducatifs est en cours de tournage et les formations du personnel à Nosy Be sont prévues débuter à partir du 24 août.

Une charte sera signée par les opérateurs qui acceptent d'appliquer les protocoles, de suivre les formations et d'afficher les gestes barrières spécifiques du tourisme dans leurs établissements.

Pour le cas de Sainte-Marie, l'OTSM travaille actuellement main dans la main avec les autorités locales pour une ouverture des vols sur la Réunion. Nous espérons une visite du Président de la République dans les prochains pour présenter nos attentes et revendications pour la relance du tourisme local.

Point COVID

Plusieurs mesures ont été annoncées par le Président de la République pour les 15 jours à venir :

* Pour la région Atsinanana, Toamasina I et II entrent en déconfinement. La vie quotidienne peut y reprendre son cours normal, à l'exception des mesures liées à la proclamation de l'état d'urgence sanitaire et applicables à l'ensemble du pays.

* Pour la région d'Analamanga et le district de Moramanga, la vie quotidienne peut revenir progressivement à la normale :

- Les horaires de travail sont à nouveau étendus jusqu'à 17h;
- Le secteur privé peut reprendre le travail dans le respect des mesures sanitaires;
- Le retour des transports en commun des zones urbaines et suburbaines à partir du Mercredi 26 Août. Les bus peuvent exercer jusqu'à 20 heures tout en respectant les mesures sanitaires;
- Les marchés de quartier peuvent ouvrir jusqu'à 18h, mais les courses doivent continuer à n'être effectuées que par une seule personne par ménage;
- La désinfection des marchés doit se faire de façon régulière;
- Le port de masque continue d'être obligatoire dans les lieux publics sous peine de sanction;
- Les habitants d'Antananarivo (Région Analamanga) bloqués dans les autres régions peuvent désormais rejoindre la capitale. Les Tananariviens ne peuvent pas encore quitter la région Analamanga;
- Ouverture des transports reliant Antananarivo à Toamasina à partir du Mercredi 26 Août;
- Les taxi-villes peuvent continuer à travailler dans le respect des mesures déjà adoptées depuis sept semaines;
- Les transports de marchandises restent autorisés;
- La double montée reste autorisée pour les véhicules à deux roues;
- Le transport de dépouilles mortelles au départ d'Antananarivo est de nouveau autorisé si le défunt n'a pas succombé au covid-19. Les veillées mortuaires sont toujours interdites;
- Les fonctionnaires reprennent tous leur travail dès lundi;
- Les restaurants peuvent rouvrir dans le respect des mesures sanitaires, dont celle de ne pas rassembler plus de 50 personnes;
- Les rassemblements de plus de 50 personnes sont encore interdits;
- Les barrages sanitaires ne devraient plus compter de médecins dans leur rang;
- Le couvre-feu est maintenu de 22h à 4h du matin.



* Pour les autres régions où l'épidémie est en phase de croissance (Boeny, Itasy, Bongolava, Haute Matsiatra, Alaotra Mangoro, Betsiboka, et Atsimo Andrefana, le confinement est décidé par les Centres régionaux de commandement opérationnel (CRCO) en accord avec le Centre de commandement opérationnel (CCO) Covid-19 national. La prise en charge immédiate des patients doit être renforcée. La décision de circuler vers et hors de ces régions revient au CRCO.

Dans les régions où les cas ne sont pas encore nombreux, le suivi des clusters doit être renforcé.

* Dans tout le pays, où l'état d'urgence sanitaire est prolongé avec un retour progressif à la vie normale sur toute l'étendue du territoire national :

- Les rassemblements de plus de 50 personnes restent interdits ;
- Les lieux de rassemblement de personnes, comme les salles de fête, doivent encore fermer et les, compétitions sportives demeurent suspendues ;
- Les transports des marchandises sont toujours autorisés aux heures convenues ;
- Les vols nationaux pourront reprendre sur certaines liaisons : les liaisons reliant Antananarivo à Sambava, Taolagnaro, Nosy-Be, Sainte-Marie, Maroantsetra, Morondava, Majunga, Toamasina et Toliara. Chaque passager doit réaliser un test de dépistage et un résultat de test PCR négatif doit être présenté avant l'embarquement ;
- Les cours restent suspendus ;
- Les dates des examens officiels restent maintenues.

Le Président Andry RAJOELINA indique avoir consulté les membres de l'académie nationale de médecine et les acteurs dans le domaine de la santé. Madagascar aurait passé le pic de l'épidémie selon ces consultations.



Une passion nommée 'Baleine'

« Mieux connaître les baleines à bosse » avec le Dr Anjara Saloma



Le Docteur Anjara Saloma a étudié à l'université d'Antananarivo et ses travaux de recherches sont basés à l'île Sainte Marie où elle a déposé ses valises en 2011. Depuis, elle habite ici et travaille avec l'association Cétamada.

OTSM : Présentez-nous l'association Cétamada et les baleines à bosse.

A.S : CétaMada qui est une association malgache créée en 2009 à Sainte Marie. L'objectif de CétaMada est de protéger les mammifères marins et leur environnement.

L'île Sainte Marie a été l'origine de nos travaux scientifiques mais actuellement nous sommes présents dans tout Madagascar c'est-à-dire Sainte Marie, Nosy-be, Tuléar, Fort-Dauphin et Majunga. La particularité de Sainte Marie concernant les mammifères marins, c'est la densité des baleines à bosse qui migrent chaque année de Juin à Septembre et même parfois jusqu'à fin Octobre. Les baleines à bosse naissent sur les zones côtières de Madagascar, dont Sainte Marie et effectuent près de deux mois de migration avant d'arriver au pôle sud dans l'Antarctique. Elles font un long voyage pendant leur migration, plus de 10 000 km entre la zone de reproduction et la zone d'alimentation. Elles viennent ainsi dans les eaux chaudes pour se reproduire, mettre bas et allaiter et repartent vers les eaux froides de l'Antarctique pour se nourrir de « krill » qui ressemblent un peu à des petites crevettes. Elles restent pendant 3 mois dans l'Antarctique et ne font que manger pendant cette période. Une baleine mange en moyenne 2 tonnes de krill par jour. Les baleines à bosse sont des énormes mammifères marins qui font en moyenne 30-40 tonnes et mesurent 14-16 mètres. Les baleines femelles sont plus grandes que les mâles. Les femelles sont souvent accompagnées de baleineaux sinon il est très difficile de faire la différence entre un mâle et une femelle. Les baleines se nourrissent autant pour stocker la graisse appelé « lard » qui peut mesurer jusqu'à 15cm d'épaisseur qui servira de réserve pendant la période de migration.

Quand elles arrivent à Sainte Marie, les femelles donnent naissance aux baleineaux et fournit jusqu'à 100 litres de lait par jour à son petit. Ce lait très riche en matières grasses va permettre une croissance très rapide du baleineau (jusqu'à 60 kg/jour) pendant les 2 premiers mois de vie.

OTSM : En dehors de Sainte Marie, où peut-t-on observer des baleines à bosse à Madagascar ?

A.S : Il est important de noter que les programmes de recherche sur les baleines à bosse à Madagascar ont commencé dans les années 90 sur la Côte Est de Madagascar à Maroantsetra. Les recherches scientifiques à Sainte Marie ont commencé vers 1995. Ce n'est qu'en 2000 que les observations commerciales des baleines se sont vraiment développées. Pendant cette période, les observations des baleines à bosse se sont uniquement faites à Sainte Marie et à Maroantsetra et la côte Est. A partir de 2012, cette activité s'est étendue dans d'autres zones comme Fort-Dauphin, Tuléar, Nosy-be et Majunga. En effet, les résultats des recherches ont montré que les baleines que nous observons à Sainte-Marie passent par Fort-Dauphin, Tuléar et peuvent remonter vers Diego et Nosy-be. Toutefois, les périodes d'observation varient entre ces régions, à partir de Juin sur la côte Est et à partir du mois d'Août sur la côte Ouest.

OTSM : Depuis que CétaMada a commencé les recherches scientifiques, est ce que vous trouvez qu'il y a un changement dans la venue des baleines ici à Sainte-Marie chaque année ?

A.S : Un de nos objectifs est l'estimation de la densité de la population de baleines à bosse autour de Sainte Marie ainsi que dans les autres régions de passage de ces géants des mers sur les côtes malgaches. Les fréquences d'observation des baleines à bosse présentent une variation tous les deux ans environ, en alternant entre période de forte abondance et période où on les observe moins. Cette variation est également observée dans la zone Sud-Ouest de l'Océan Indien notamment à la Réunion, Mayotte, Comores, Mozambique et en Tanzanie. A l'échelle mondiale, les populations de baleines à bosse présentent actuellement un taux de croissance entre 7 à 10% par an. Une très bonne nouvelle pour cette espèce, toutefois, cette augmentation est encore étroitement liée aux mesures de conservation. Ce statut est encore fragile, il est donc plus qu'important de continuer les efforts de conservation afin que les générations futures puissent les connaître et avoir la chance de profiter des spectacles qu'elles nous offrent aujourd'hui.

#CetaMada #Whale #SainteMarie

OTSM : Dans la culture saint marienne, dès que nous voyons des baleines jouer au large, nous chantons « rare rare » mais est-ce que vous pouvez nous expliquer scientifiquement pourquoi elles jouent ?

A.S: Effectivement, il est intéressant de connaître les comportements de ces baleines que l'on peut observer de loin. Les baleines à bosse reviennent ici pour se reproduire, accoucher et allaiter chaque année. Généralement, les comportements que l'on voit sont des moyens de communication pour la parade à des fins de reproduction. Les sauts, les frappes de rostre (la tête), les frappes de nageoires pectorales et caudales sont des moyens pour les mâles de montrer leur virilité et ainsi séduire les femelles. Nous avons la chance de voir régulièrement tous ces comportements. Souvent, nous observons aussi une mère et un baleineau sauter ensemble ou en alternance. Dans ce cas de figure, c'est un processus d'apprentissage de la mère à son baleineau. Ces comportements sont les plus attendus par les touristes même si rencontrer une baleine est déjà extraordinaire.

OTSM : Les baleines chantent aussi, n'est-ce pas ?

A.S: Une des particularités de la baleine à bosse, c'est ce chant très complexe. Il est important de savoir que ce sont les baleines mâles qui chantent et ces chants font partie de la parade de reproduction. Les mâles chantent fort (les chants peuvent aller jusqu'à 180 dB, équivalent au bruit d'un réacteur d'avion) pour marquer la territorialité vis-à-vis des autres mâles. Le chant d'une baleine peut durer plus de 3 heures. Elle sort généralement toutes les 15 à 20 min en surface pour reprendre son souffle lorsqu'elle chante. Les chants sont l'assemblage d'unités sonores groupées en phrases et groupées en thème. Les chants dans une région présentent une évolution chaque année et ces chants sont différents d'une région à une autre. Pour entendre les baleines chanter, il suffit juste de plonger à 2 mètres de profondeur même vers les côtes, équilibrer le nez et les oreilles et écouter leurs chants mélodieux.

OTSM : Souvent, des baleines s'échouent sur les côtes de Sainte Marie. Qu'est ce qui peut provoquer ces échouages ?

A.S: Il existe diverses raisons d'échouage d'une baleine : la vieillesse, les captures accidentelles dans les filets de pêche qui l'empêche d'ouvrir sa bouche et continuer de se nourrir donc il va mourir de faim, la possibilité d'une maladie mortelle, Il faut noter que beaucoup de baleines meurent chaque année mais toutes n'arrivent pas sur les côtes. Il y a 2 ans, nous avons eu deux cas de petits baleineaux d'à peine 3 mètres de long échoués à l'île aux nattes et vers la côte Est à des intervalles de temps différents. L'hypothèse la plus probable était des baleineaux mort-nés. En effet, ces baleineaux présentaient encore toutes les caractéristiques des nouveau-nés dont des squelettes mous. D'une manière générale, quand les baleines meurent ou s'échouent vivantes, c'est qu'elles ont eu des problèmes, il faut de ce fait prendre les précautions nécessaires vis-à-vis de cela.

OTSM : Pour les usagers de la mer, que faut-il faire s'ils rencontrent une baleine ?

A.S: Les saints-mariens sont déjà habitués à voir les baleines et les règles d'observation sont appliquées ici depuis une quinzaine d'années. Madagascar est un Etat qui a mis en place une loi d'observation des mammifères marins qui a été vulgarisée en une charte d'observation respectée par la majorité des opérateurs touristiques. C'est une chance pour nous car nous sommes très en avance par rapport à d'autres pays, notamment dans le respect des distances et des durées d'observation, ainsi que l'interdiction de la nage. Le plus important c'est de respecter les règles peu importe les motifs d'observations (commerciales ou personnelles), et peu importe les embarcations utilisées (pirogue, bateau, kayak, ...) : 200 mètres à respecter pendant une observation 30 minutes maximum s'il y a un baleineau et 100 mètres pendant 1h maximum dans le cas de baleines adultes. Pas plus de trois bateaux sur un groupe et les embarcations doivent se placer toutes du même côté parallèle aux baleines observées. Ce sont de simples réglementations faciles à adopter pour tous les usagers de la mer qui a pour objectif de protéger les observateurs et les baleines.

Pour conclure, la baleine à bosse est un patrimoine important pour Madagascar et spécifiquement pour Sainte-Marie. C'est une de nos attractions touristiques et elle nous différencie des autres destinations. C'est de notre devoir à tous de les préserver, ce sont les meilleures ambassadrices des océans.



www.cetamada.org

Formation sur les protocoles sanitaires

Le Ministère des transports du tourisme et de la météorologie en partenariat (MTTM) avec l'Office national du tourisme de Madagascar (ONTM) et la Confédération du tourisme (CDT) ont élaboré un guide sanitaire pour une reprise d'activité dans les meilleures conditions.

COVID-19

Formation sur les bonnes pratiques sanitaires
POUR LES PROFESSIONNELS CHR
Cafés, Hôtels, Restaurants à Madagascar



L'objectif est de rassurer les salariés en attestant de l'application de pratiques sanitaires adaptées, rassurer les clients grâce à un guide disponible dans les établissements et les sites officiels et standardiser les pratiques via un standard commun co-construit avec la filière et les autorités locales.

Un membre du Conseil d'administration de l'Office du tourisme de Sainte-Marie est actuellement en formation de ces protocoles sanitaires pour pouvoir par la suite former nos adhérents et être prêts pour une reprise des activités touristiques sur l'île Sainte-Marie. Nous vous tiendrons au courant très prochainement des dates de formation.



La forêt d'Ikalalao vue par Prime Magazine

Article paru dans Prime Magazine, édition du mois d'Août 2020

Evadez-vous dans la forêt d'Ikalalao sur l'île Sainte-Marie, l'endroit idéal pour vous connecter avec la nature et découvrir une partie de la flore et de la faune endémiques de Madagascar. La forêt d'Ikalalao traduit littéralement par la « forêt des papillons nocturnes », fait partie des trois massifs forestiers de l'île Sainte-Marie (Nosy Boraha) avec Ampanihy et la forêt d'Ambohidena. Elle se trouve dans la partie occidentale de l'archipel et héberge une faune et une flore extraordinaire et endémique ; le tout sur une superficie de 400 ha. Cette forêt secondaire, abrite à la fois le plus petit caméléon au Monde le *Brookesia minima* et le plus gros le *Calumma parsoni*. On y trouve également plusieurs espèces de palmiers, d'orchidées mais aussi de fougères. Un véritable paradis pour les amoureux de la nature.

Il est possible de traverser toute la forêt pour rejoindre la côte Est de l'île. Le parcours est vallonné et souligné par de magnifiques panoramas. L'accès principal pour y pénétrer passe par la cascade d'Antanandava où vous aurez de magnifiques vues sur les lagons de la côte Est de Nosy Boraha et, à l'ouest, sur la pointe à Larrey.

Le saviez-vous ? 100 000

100 000. C'est le nombre de caféiers plantés sur l'île Sainte-Marie il y a 200 ans. Vers 1820, époque où le "Royaume de Madagascar" fut créé, la culture du café voit le jour à Madagascar. Les plantations sur l'île Sainte-Marie, basée à Ankarena à l'initiative de Jean-Louis Joseph Carayon et François Albrand, sont les premières à voir le jour dans le pays.

L'Office du Tourisme de Sainte-Marie dans la presse nationale

Parution dans le journal MaLAZA en date du 04/08/2020



Véritable paradis tropical, l'île de Sainte-Marie est une destination-phare pour les touristes. Mais cette année, avec la crise sanitaire, le tourisme est en berne. Les impacts sont considérables et se répercutent sur le plan social et économique. L'Office du Tourisme de Sainte-Marie (OTSM) a bien voulu nous faire part de la situation sur place.

Ma-LAZA: L'ensemble du secteur tourisme est actuellement sinistré. Pourriez-vous décrire brièvement la situation à Sainte-Marie depuis la crise sanitaire ?

OTSM: Le tourisme représente plus de 80% de l'économie de l'île Sainte-Marie. Avec la fermeture des frontières et des routes nationales, tous les établissements touristiques sont fermés faute de clients. Notre économie est quasiment à l'arrêt car ici, tout le monde vit du tourisme, que se soit le petit pêcheur du village, le vendeur de légumes ou encore le coiffeur. Depuis le mois de juin, la quasi-totalité des établissements touristiques a envoyé leurs employés au chômage technique.

Ma-LAZA: Chaque année, le mois de Juillet est marqué par le Festival des Baleines qui, malheureusement, n'a pas pu se tenir cette année. Quelles en sont les conséquences ?

OTSM: Le festival des baleines est un événement très attendu sur l'île Sainte-Marie. Il marque le début de la saison des baleines, une saison où la vie économique est intense car c'est la période où nous avons la plus forte affluence de touristes nationaux et internationaux. Aujourd'hui, il n'en est rien, à cause de la crise sanitaire.

Ma-LAZA: Cette saison touristique visiblement est une saison morte. A votre avis, quelles devraient être les actions prioritaires de l'Etat pour une survie du secteur tourisme et plus tard, pour une relance ?

OTSM: Tous les établissements sont aujourd'hui en difficulté car ils n'ont aucune rentrée d'argent depuis 5 mois. Pour survivre, nous espérons des mesures fortes de la part de l'Etat comme l'annulation des obligations fiscales et la prise en charge du chômage technique afin d'alléger nos charges et nous permettre de reprendre nos activités plus facilement dès la reprise.

Ma-LAZA: Cette saison touristique visiblement est une saison morte. A votre avis, quelles devraient être les actions prioritaires de l'Etat pour une survie du secteur tourisme et plus tard, pour une relance ?

OTSM: Tous les établissements sont aujourd'hui en difficulté car ils n'ont aucune rentrée d'argent depuis 5 mois. Pour survivre, nous espérons des mesures fortes de la part de l'Etat comme l'annulation des obligations fiscales et la prise en charge du chômage technique afin d'alléger nos charges et nous permettre de reprendre nos activités plus facilement dès la reprise.

Ma-LAZA: Quel serait votre mot de la fin ?

OTSM: Le tourisme est vital pour nous, l'Etat doit nous accompagner pour favoriser une réouverture le plus tôt possible. Nous espérons que cette crise que nous traversons touchera bientôt à sa fin et que tout le monde pourra reprendre ses activités. Bon courage à tous !

Propos recueillis par Claudia R

